



# TABLEAU DE BORD

**mars**  
**2019**

Statistiques et indicateurs du handicap  
et de l'insertion professionnelle  
en Bourgogne-Franche-Comté

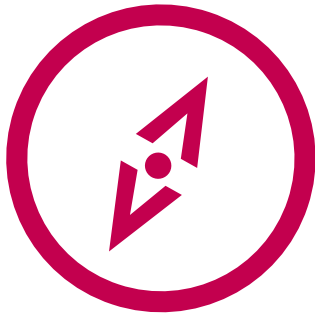
48,1

81

50,3

54,7

56,2



## **Les reconnaissances et orientations 4**



## **L'accès à l'emploi**

Les jeunes	5
Les demandeurs d'emploi	6
Les actions mobilisées	8
L'insertion professionnelle	11



## **La mobilisation du monde économique**

Le secteur privé	13
Le secteur public	14
Le secteur adapté et protégé	15
L'accompagnement des employeurs	16



## **Le maintien dans l'emploi**

La sinistralité	17
Les prises en charge	18
Les résultats de l'accompagnement	19



## En Bourgogne-Franche-Comté...

### Plus de 22 000 demandeurs d'emploi en situation de handicap malgré un léger recul

Le nombre de demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés en Bourgogne-Franche-Comté est estimé à près de 22 120 personnes au quatrième trimestre 2018, soit 10% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. Au cours de l'année 2018, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a connu une baisse de 1,4%.

Les demandeurs d'emploi en situation de handicap se caractérisent par une part de sénior plus importante que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ainsi, 51% sont âgés de 50 ans et plus quand ils ne sont que 26% dans l'ensemble des demandeurs d'emploi. De plus, le niveau de formation des personnes en situation de handicap est plus faible que ceux de l'ensemble des demandeurs d'emploi (71% ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP). Les demandeurs d'emploi en situation de handicap ont également une ancienneté moyenne au chômage plus importante. Ainsi, plus d'un tiers n'ont pas travaillé depuis deux ans ou plus.

Dans ce contexte, les Cap emploi de la région ont permis le placement en emploi de plus de 2 700 personnes en situation de handicap. 46% de ces contrats sont des CDI ou des CDD de plus de 6 mois.

### Une inclusion des travailleurs en situation de handicap dans les établissements de la région de plus en plus importante

La Bourgogne-Franche-Comté compte, en 2015, plus de 3 500 établissements du secteur privé assujettis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap. Au regard du nombre d'établissements employeurs présents sur le territoire, cette obligation ne concerne que 2,6% des établissements. Les établissements assujettis à l'obligation d'emploi comptent 14 926 salariés en situation de handicap, soit un taux d'emploi direct de 4,3% (le taux d'emploi direct national s'élève à 3,4%).

De plus, la Bourgogne-Franche-Comté compte plus de 500 établissements du secteur public assujettis à l'obligation d'emploi en 2017, employant plus de 6 800 personnes en situation de handicap. Le nombre d'agents en situation de handicap dans les établissements de la région a progressé de plus de 5% en un an.

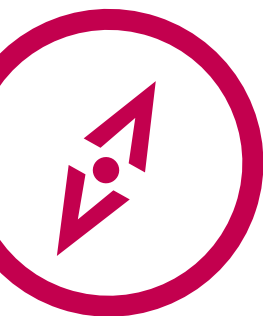
Tout comme l'ensemble des agents de la fonction publique, la part de femme au sein des agents en situation de handicap est particulièrement marquée (67%). En revanche, ils se démarquent par une moyenne d'âge plus élevée que celle de l'ensemble des agents (30% des agents en situation de handicap sont âgés de plus de 55 ans). Ce constat est particulièrement marqué au sein de la fonction publique territoriale qui recense plus d'un agent en situation de handicap sur 3 âgés de plus de 55 ans.

### Une baisse importante des situations à risque de désinsertion professionnelle

En 2018, 20 600 arrêts maladie de 90 jours ou plus ont été enregistrés, soit une baisse de 29% en un an. La région comptabilise également, en 2018, plus de 36 800 accidents du travail, plus de 2 700 maladies professionnelles et plus de 5 800 accidents de trajets, soit près de 45 500 déclarations d'AT/MP.

Les Cap emploi de la région ont contribué au maintien en emploi de 900 personnes en 2018. Dans 90% des situations, la personne a été maintenue au même poste.

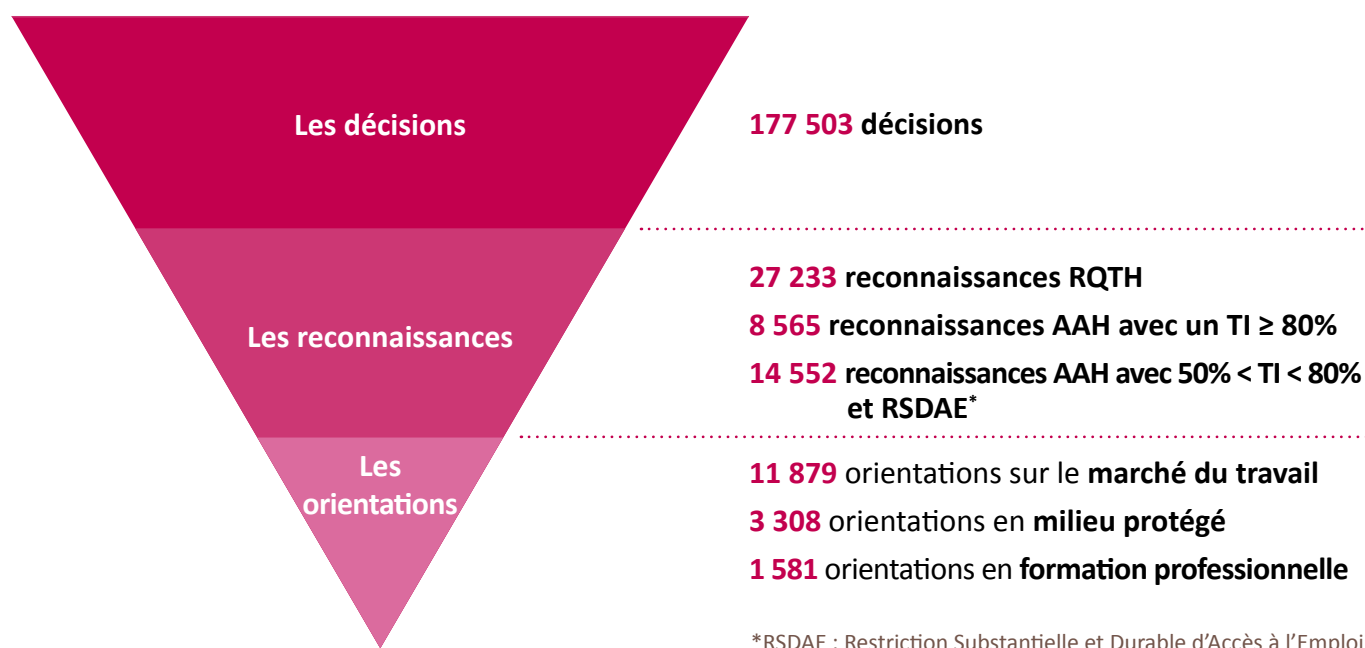
Néanmoins, en 2018, plus de 3 200 personnes se sont inscrites sur les listes de Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude. Parmi elles, 24% sont assujetties à l'obligation d'emploi.



# Les reconnaissances et orientations

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées.

*L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2016*



\*RSDAE : Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'Emploi

## L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2016

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Les demandes enregistrées	ND	ND	31 771	15 873	17 811	8 313	38 969	25 559	10 333
Les décisions prononcées	<b>177 503</b>	27 435	34 416	14 474	17 466	10 649	39 391	24 214	9 458
Les accords de RQTH	<b>27 233</b>	4 573	5 381	1 907	1 936	2 595	6 581	3 205	1 055
Les accords d'AAH avec un TI ≥ 80%	<b>8 565</b>	1 429	1 523	474	753	597	2 334	1 180	275
Les accords d'AAH avec 50% < TI < 80% et RSDAE	<b>14 552</b>	1 197	3 257	1 645	2 062	1 856	2 462	1 689	384
Les orientations vers le marché du travail	<b>11 879</b>	3 664	4 018	270	454	2 298	477	147	551
Les orientations vers le milieu protégé	<b>3 308</b>	519	604	274	222	262	828	356	243
Les orientations en formation professionnelle (CRP/UEROS)	<b>1 581</b>	52	73	43	47	277	332	702	55

TI : Taux d'incapacité ND : Non disponible

Source : les MDPH de la région Bourgogne-Franche-Comté – Données d'activité 2016



# L'accès à l'emploi

## Les jeunes

### La scolarisation des élèves en situation de handicap

#### Scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année scolaire 2016-2017

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er degré	ND	ND	21 ‰	35 ‰	ND	30 ‰	ND	ND	26 ‰
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2nd degré	ND	ND	14 ‰	24 ‰	ND	24 ‰	ND	ND	17 ‰

Source : Insee/Drees (DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32)

ND : En raison d'un mouvement social de certains enseignants référents, les données de 19 départements et des régions correspondantes ne sont pas disponibles.

Notes : Premier et second degré : les établissements de premier degré désignent les écoles maternelles et élémentaires. Les établissements de second degré désignent les collèges et les lycées.

#### Caractéristiques des élèves scolarisés en milieu ordinaire dans le premier ou second degré pour l'année scolaire 2015/2016



- ▶ 10 ‰ ont des troubles intellectuels ou cognitifs
- ▶ 4,6 ‰ ont des troubles du psychisme
- ▶ 2,5 ‰ ont des troubles du langage ou de la parole
- ▶ 1,8 ‰ ont des troubles moteurs
- ▶ 1,1 ‰ ont des troubles auditifs et visuels

### Le milieu médico-éducatif et spécialisé

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre total d'établissements	116	15	27	10	12	12	19	14	7
Nombre total de places en établissements	4 631	705	977	449	393	425	715	635	332
dont places en IME	77%	76%	76%	76%	83%	77%	77%	81%	64%
dont Établissements enfants ou adolescents polyhandicapés	8%	7%	8%	7%	8%	12%	7%	6%	8%
dont places en ITEP	12%	9%	12%	15%	9%	11%	16%	11%	6%
dont places en IEM	2%	4%	-	2%	-	-	-	-	23%
dont places en Instituts pour déficients sensoriels	2%	4%	4%	-	-	-	-	2%	-
Nombre total de SESSAD	91	13	17	10	11	9	15	11	5
Nombre total de places en SESSAD	2 977	702	745	279	191	237	459	224	140

Source : Dress, ARS, Statiss – données au 01/01/2017.



# L'accès à l'emploi

## Les demandeurs d'emploi

**Avertissement :** le nombre de demandeurs d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeurs d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

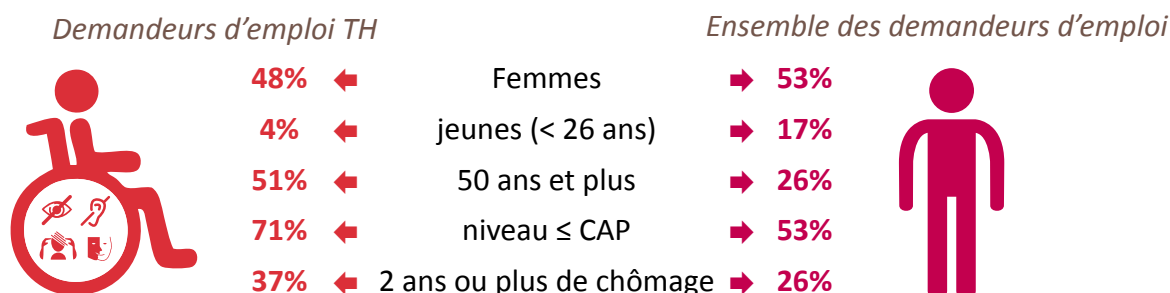
### Les demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Demandeurs d'emploi en catégorie ABC</b>	<b>216 059</b>	41 391	42 388	17 885	13 643	17 912	44 206	26 369	12 264
<i>Evolution N-1</i>	<b>- 1,1%</b>	<i>L'évolution départementale n'est pas disponible</i>							
dont catégorie A	<b>123 964</b>	23 528	24 927	9 890	8 061	10 436	24 173	15 283	7 665
<b>Demandeur d'emploi TH catégorie ABC</b>	<b>22 123</b>	4 079	3 599	1 755	1 708	2 245	5 013	2 804	920
<i>Evolution N-1</i>	<b>- 1,4%</b>	<i>L'évolution départementale n'est pas disponible</i>							
dont catégorie A	<b>76%</b>	75%	80%	73%	77%	79%	74%	76%	82%
dont femmes	<b>48%</b>	50%	46%	49%	46%	49%	48%	48%	47%
dont jeunes (< 26 ans)	<b>4%</b>	4%	4%	4%	6%	3%	4%	3%	3%
dont 50 ans et plus	<b>51%</b>	50%	49%	50%	50%	54%	53%	51%	57%
dont niveau ≤ CAP	<b>71%</b>	67%	70%	69%	73%	75%	73%	74%	72%
dont inscription à Pôle Emploi depuis 1 à moins de 2 ans	<b>22%</b>	23%	22%	24%	23%	22%	21%	24%	23%
dont inscription à Pôle Emploi depuis 2 ans ou plus	<b>37%</b>	38%	36%	29%	38%	36%	38%	36%	39%

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 (moyennes)

### Caractéristiques des demandeurs d'emploi en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté au regard de l'ensemble des demandeurs d'emploi



Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 (moyennes)

### Les motifs d'inscriptions sur les listes de Pôle emploi

	Demandeurs d'emploi TH	Ensemble des demandeurs d'emploi	Part des TH
<b>Ensemble des inscrits</b>	<b>1 267</b>	<b>20 343</b>	<b>6%</b>
dont fin de contrat	12%	19%	4%
dont licenciements	11%	8%	8%
dont rupture conventionnelle de CDI	3%	6%	3%
dont sortie de stage	15%	6%	16%
dont fin de maladie, maternité	8%	4%	11%

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

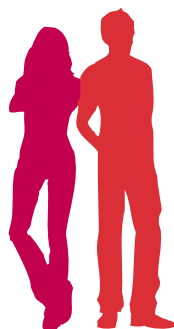
Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 (moyennes)

## Les jeunes accompagnés par le réseau des Missions locales en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Jeunes accompagnés	<b>41 490</b>	7 500	6 000	2 460	4 980	4 330	8 340	6 030	1 860
dont jeunes ayant une RQTH	<b>1 450</b>	310	180	120	210	140	260	150	80
Part des jeunes ayant une RQTH	<b>3,5%</b>	4,1%	3,0%	4,9%	4,2%	3,2%	3,1%	2,5%	4,3%

Source : i-milo, traitement ARML BFC – décembre 2018

### Caractéristiques des jeunes ayant une RQTH accompagnés par le réseau des Missions locales



- ▶ 59% sont des hommes
- ▶ 42% sont âgés de 18 à 21 ans
- ▶ 54% sont âgés de 22 ans ou plus
- ▶ 43% ont peu ou pas de qualification (niveaux VI et Vbis)
- ▶ 14% ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat
- ▶ 13% résident dans un quartier prioritaire politique de la ville (QPV)
- ▶ 27% résident dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)

### Les demandeurs d'emploi accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre de dossiers actifs (stock)</b>	<b>7716</b>	1625	857	615	933	852	1773	895	166
<b>Nombre de personnes accueillies durant l'année</b>	<b>3757</b>	580	431	360	376	351	961	575	123
<b>Nombre de personnes prises en charge pour accompagnement</b>	<b>3171</b>	516	408	301	297	337	718	474	120
dont femmes	50%	53%	48%	45%	50%	51%	50%	47%	53%
dont 25 ans ou moins	7%	9%	7%	5%	18%	5%	7%	3%	8%
dont 50 ans et plus	35%	30%	34%	37%	25%	31%	41%	35%	47%
dont niveau VI et Vb	23%	27%	18%	20%	20%	18%	24%	25%	21%
dont handicap moteur	51%	54%	45%	55%	38%	49%	53%	52%	50%
dont maladie invalidante	26%	27%	33%	20%	31%	23%	23%	23%	30%
dont handicap psychique	8%	7%	8%	10%	9%	6%	8%	9%	ND
dont sans activité professionnelle depuis moins de 3 mois	13%	17%	7%	32%	8%	10%	13%	9%	ND
dont sans activité professionnelle depuis 2 ans ou plus	49%	35%	60%	13%	71%	58%	33%	67%	96%

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018

ND : Non diffusable



# L'accès à l'emploi

## Les actions mobilisées

### La mobilisation des formations par les demandeurs d'emploi

#### Les formations courtes Agefiph

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Prestation 1: Lever les freins à l'emploi	<b>254</b>	39	49	38	32	0	54	33	9
Prestation 2: Elaborer son projet professionnel	<b>578</b>	70	89	66	30	88	119	98	18
Prestation 3: Activer son projet professionnel	<b>160</b>	28	8	20	23	20	8	53	0

Source : Agefiph – entrées en prestations du 01/01/2018 au 31/12/2018



*Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap\**

- ▶ 795 bénéficiaires des prestations,
- ▶ 63% présentent un handicap moteur, 17% une maladie invalidante, 8% un handicap psychique,
- ▶ 67% des bénéficiaires sont demandeurs d'emploi depuis 12 mois ou plus,
- ▶ 65% des bénéficiaires sont âgés de plus de 45 ans,
- ▶ 79% des bénéficiaires présentent un niveau V ou moins,
- ▶ 52% sont des femmes.

\* caractéristiques et devenir des stagiaires entrés en formation en 2018



*Devenir à l'issue de la formation*

6 mois à l'issue des entrées en formation :

- ▶ 40% des bénéficiaires sont demandeurs d'emploi,
- ▶ 26% des bénéficiaires sont en formation,
- ▶ 16% des bénéficiaires sont en emploi,
- ▶ 8% des bénéficiaires ne pas disponibles pour des raisons de santé.

#### Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	<b>3776</b>	504	455	352	171	441	797	697	359
<i>dont stagiaires TH</i>	<b>729</b>	65	93	97	36	95	200	73	70
<i>Part des stagiaires TH</i>	<b>19%</b>	13%	20%	28%	21%	22%	25%	10%	19%

Source : Conseil régional - Dispositifs DAQ entrées du 1/01/2018 au 31/12/2018



*Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap*

- ▶ 64% sont des femmes,
- ▶ 9% sont âgés de moins de 26 ans,
- ▶ 49% sont âgés de plus de 45 ans,
- ▶ 76% ont un niveau de formation ≤ au CAP.



*Devenir à l'issue de la formation*

- ▶ À l'issue de cette formation, 43% des stagiaires en situation de handicap sont entrés en formation ou vont entrer en formation.



## Les formations qualifiantes du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	<b>6193</b>	1063	1202	601	491	707	1073	565	491
<i>dont stagiaires TH</i>	<b>691</b>	87	128	79	42	115	143	53	44
<i>Part des stagiaires TH</i>	<b>11%</b>	8%	11%	13%	9%	16%	13%	9%	9%

Source : Conseil régional - Programmes qualifiants entrées en formations à fin décembre 2018



### Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 50% sont des femmes,
- ▶ 10% sont âgés de moins de 26 ans,
- ▶ 41% sont âgés de plus de 45 ans,
- ▶ 82% ont un niveau de formation ≤ au CAP.



### Devenir à l'issue de la formation

- ▶ 29% sont en emploi (CDD, CDI ou création d'entreprise),
- ▶ 2% sont en formation,
- ▶ 61% sont sans emploi.

## Formations financées par Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
<b>Ensemble des entrées</b>	<b>7 572</b>	<b>652</b>	<b>9%</b>
dont action de formation conventionnée (AFC)	2 312	192	8%
dont aide individuelle à la formation (AIF)	3 156	332	11%
dont action de formation préalable au recrutement (AFPR)	762	46	6%
dont préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)	243	8	3%
dont préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	1 099	74	7%

Source : Pôle emploi - entrées en formation au 2<sup>ème</sup> semestre 2018

## Les formations spécifiques dans les dispositifs de réadaptation professionnelle (CRP / CPO)

	Pré-orientation	Formation	Total
<b>Entrées dans le dispositif</b>	<b>134</b>	<b>217</b>	<b>351</b>

Source : L'Adapt – Fagerh – année 2018

### Caractéristiques des stagiaires



- ▶ 48% sont des femmes,
- ▶ 9% ont moins de 25 ans,
- ▶ 23% ont 50 ans ou plus,
- ▶ 74% ont un niveau de formation ≤ au CAP,
- ▶ 20% sont sans emploi depuis 2 ans ou plus,
- ▶ 64% présentent des déficiences motrices, 10% présentent des troubles psychiques.

### Devenir à l'issue de la formation\*



- ▶ Taux d'insertion à l'issue de la formation : 42%
- ▶ 27% des personnes insérées ont signé un CDI
- ▶ 15% des personnes insérées ont signé un CDD.

\* stagiaires sortis de formation en 2017 et ayant renseigné leur devenir à l'issue de celle-ci.

## Les formations en alternance

### Les contrats d'apprentissage

	Nombre d'apprentis en CFA	Nombre d'apprentis TH	Part des apprentis TH
Entrées en contrats d'apprentissage	20 063	225	1,1%

Source : Conseil régional – données au 01/01/2019

### Les contrats de professionnalisation

	Ensemble des bénéficiaires	Bénéficiaires TH	Part des bénéficiaires TH
Entrées en contrat de professionnalisation	1 711	44	2,6%

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE – année 2018 (de janvier à mai)

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires

### Les contrats aidés

	Ensemble des entrées	Entrées concernant un TH	Part des bénéficiaires TH
Total entrées en CUI	5 478	1 014	19%
dont CAE	5 399	1 012	19%
dont CIE	17	ND	ND
dont emplois d'avenir	62	ND	ND

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2018 ND : Non Diffusible

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires

### Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap



- ▶ 66% des entrées concernent des femmes,
- ▶ 4% des entrées concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 50% des entrées concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2018

### L'insertion par l'activité économique (IAE)

	Ensemble des personnes	TH	Part des TH
Personnes accueillies en SIAE	10 788	712	7%
Personnes sorties des SIAE	11 245	566	5%
dont emploi (durable ou non)	4 329	232	5%

Source : ASP, Dares, Traitement Direccte – SESE, année 2017 - données définitives



# L'accès à l'emploi

## L'insertion professionnelle

*Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeurs d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.*

### Les personnes sorties des listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre de personnes sorties des listes de Pôle emploi</b>	<b>20 732</b>	3 790	4 290	1 821	1 297	1 751	3 949	2 527	1 306
dont TH	<b>1 493</b>	247	251	145	111	163	323	186	67
Part des TH	<b>7%</b>	7%	6%	8%	9%	9%	8%	7%	5%

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C sortis au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 (moyennes)

### Les principaux motifs de sorties des listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Reprise d'emploi	<b>3 755</b>	712	824	357	222	305	686	412	235
dont TH	<b>5%</b>	4%	4%	5%	5%	6%	6%	5%	4%
Entrée en stage, en AFR, en APR	<b>2 902</b>	539	573	255	170	304	563	321	177
dont TH	<b>12%</b>	11%	10%	13%	12%	15%	15%	13%	8%
Maladie, congés maternité, accident du travail	<b>1 020</b>	173	177	107	65	91	220	135	52
dont TH	<b>10%</b>	10%	8%	9%	ND	15%	10%	9%	ND
Retraite	<b>287</b>	48	59	23	19	27	67	30	15
dont TH	<b>21%</b>	23%	12%	ND	ND	26%	22%	ND	ND

Source : STMT Pôle Emploi - Dares, traitement Direccte – SESE

ND : Non Diffusable

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C sortis au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 (moyennes)

## Les placements réalisés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre de contrats de travail signés</b>	<b>4 278</b>	551	502	551	384	568	1 209	413	100
<b>Nombre de contrats signés ≥ 3 mois</b>	<b>2 587</b>	485	326	217	384	303	495	306	71
dont signés avec un employeur privé	<b>71%</b>	75%	71%	70%	60%	71%	75%	74%	65%
dont signés avec un employeur public	<b>28%</b>	24%	26%	29%	40%	26%	25%	26%	30%
<b>Nombre de personnes concernées par ces contrats</b>	<b>2 719</b>	449	349	239	337	343	601	331	70

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Caractéristiques des placements réalisés dans la période



- ▶ 17% des contrats signés sont des CDI,
- ▶ 14% des contrats signés sont des CDD de 3 à 6 mois,
- ▶ 29% des contrats signés sont des CDD de plus de 6 mois,
- ▶ 42% des contrats signés sont des temps partiels.

### Caractéristiques des personnes insérées durant la période



- ▶ 52% sont des femmes,
- ▶ 41% sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 20% ont un niveau de formation inférieur au CAP,
- ▶ 55% ont un handicap moteur et 5% ont un handicap psychique,
- ▶ 19% sont sans activité depuis moins de 3 mois.

## Les placements réalisés par les Missions locales

	Les placements concernant des jeunes ayant une RQTH en Bourgogne-Franche-Comté
Emploi	640
Alternance	30
Formation	220
Immersion en entreprise	470

Source : i-milo, traitement ARML BFC– données à fin décembre 2018



# La mobilisation du monde économique

## Le secteur privé

### Les établissements du secteur privé assujettis à l'obligation d'emploi

	Région
<b>Nombre d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi</b>	<b>3 562</b>
Effectifs salariés dans l'ensemble des établissements assujettis	<b>284 544</b>
Nombre théorique de travailleurs handicapés que les établissements devaient employer*	<b>15 228</b>
Nombre d'établissements sous accord	<b>337</b>
Effectifs salariés dans les établissements sous accord	<b>44 148</b>
Effectifs salariés dans les établissements hors accord	<b>240 396</b>

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2015

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2015 en BFC)

Champ : établissements de 20 salariés ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial (Epic))

\* Le nombre de travailleurs handicapés que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

### Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi des établissements assujettis (hors accord)

	Région
<b>Avec emploi direct de travailleurs handicapés</b>	
Dont : travailleurs handicapés seulement	<b>38,5 %</b>
travailleurs handicapés + sous-traitance avec le secteur protégé	<b>19,5 %</b>
travailleurs handicapés + sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière	<b>13,7 %</b>
travailleurs handicapés + contribution financière à l'Agefiph	<b>12,6 %</b>
<b>Sans emploi direct de travailleur handicapé</b>	
Dont : contribution financière à l'Agefiph seulement	<b>6,1 %</b>
contribution financière Agefiph + sous-traitance avec le secteur protégé	<b>9,5 %</b>

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2015

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2015 en BFC)

Champ : établissements de 20 salariés ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial (Epic))

### Les salariés en situation de handicap dans les établissements assujettis

**Remarque :** Les salariés pris en compte sont ceux employés directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors ceux mis à disposition et hors stagiaires). Ces salariés sont décomptés selon trois modes différents (en personnes physiques, en unités bénéficiaires ainsi qu'en équivalent temps plein).

	Région
<b>Etablissements assujettis y compris ceux sous accord</b>	
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques	<b>14 926</b>
Nombre de travailleurs handicapés employés en unités bénéficiaires *	<b>12 319</b>
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires	<b>4,3 %</b>
Nombre de travailleurs handicapés employés en équivalents temps plein **	<b>11 205</b>
Taux d'emploi direct en équivalent-temps plein	<b>3,9 %</b>

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2015

Note : Données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2015 en BFC)

Champ : établissements de 20 salariés ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial (Epic))

\* Chaque travailleur handicapé compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

\*\* Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

## Le secteur public

### Les employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Employeurs publics assujettis</b>	<b>510</b>	77	67	57	55	36	115	79	24
dont fonction publique territoriale	<b>329</b>	47	41	45	34	30	66	45	21
dont fonction publique hospitalière	<b>148</b>	17	17	10	16	ND	47	33	ND
dont fonction publique d'Etat	<b>33</b>	Déclinaison départementale non diffusable							

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2017 - Traitement EMFOR BFC

ND : Non diffusable

### Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90	
<b>Emploi direct de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)</b>	Uniquement emploi	<b>28%</b>	22%	13%	26%	36%	36%	28%	41%	21%
	Emploi + dépenses	<b>37%</b>	38%	58%	23%	31%	42%	37%	27%	54%
	Emploi + contribution	<b>9%</b>	9%	6%	9%	5%	11%	11%	14%	0%
	Emploi + dépenses + contribution	<b>17%</b>	26%	15%	28%	18%	ND	16%	13%	13%
<b>Pas d'emploi de BOE</b>	Dépenses + contribution	<b>5%</b>	4%	7%	5%	ND	ND	4%	ND	ND
	Contribution uniquement	<b>4%</b>	ND	0%	9%	7%	0%	4%	4%	ND
Taux emploi légal*	<b>5,91%</b>	6,62%	6,16%	7,25%	6,48%	6,23%	9,27%	6,27%	6,29%	
Taux emploi direct**	<b>5,44%</b>	6,12%	5,73%	6,74%	6,06%	5,98%	7,60%	5,75%	5,88%	

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2017 - Traitement EMFOR BFC

ND : Non diffusable

\*Taux d'emploi légal = (Nombre de bénéficiaires + Equivalents bénéficiaires) / Effectif ETR.

\*\* Taux d'emploi direct = Nombre de bénéficiaires / Effectif ETR.

### Les agents en situation de handicap

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Agents en situation de handicap</b>	<b>6 877</b>	1 381	1 617	599	552	412	1 167	729	420

Source : FIPHFP, DOETH au 01-01-2017 - Traitement EMFOR BFC

ND : Non diffusable

### Caractéristiques des agents en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 67% sont des femmes,
- ▶ 70% sont titulaires de la catégorie C,
- ▶ 56% sont âgés de 41 à 55 ans,
- ▶ 30% sont âgés de plus de 55 ans,
- ▶ 61% sont des agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par le CDAPH.



# La mobilisation du monde économique

## Le secteur adapté et protégé

**L'entreprise adaptée (EA)** fonctionne comme une entreprise en milieu ordinaire, mais sa particularité est qu'au moins 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap leur permettant ainsi d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses possibilités.

**Un établissements et service d'aide par le travail (ESAT)** est une structure qui offre aux travailleurs handicapés des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif leur permettant d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée. <sup>1</sup>

1. Service-public.fr

### Les entreprises adaptées (EA) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	26	8	3	1	4	3	3	3	1
Nombre d'aides aux postes	1 297	390	254	35	97	236	86	81	119

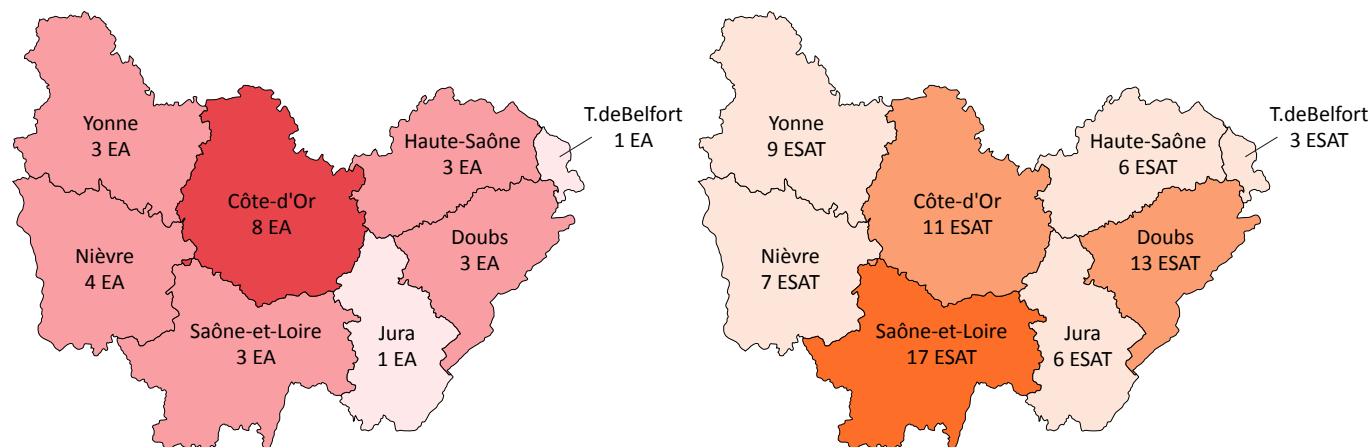
Source : Direccte Bourgogne-Franche-Comté – données au 31 décembre 2018

### Les établissements et service d'aide par le travail (ESAT) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	72	11	13	6	7	6	17	9	3
Nombre de places	5 777	1 036	1 128	592	458	514	1 048	656	345

Source : ARS – données au 31 décembre 2018

### Les EA et ESAT en Bourgogne Franche-Comté





# La mobilisation du monde économique

## L'accompagnement des employeurs

### Les employeurs accompagnés par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Employeurs clients</b>	<b>3 583</b>	492	423	400	611	220	1 035	296	106
dont employeurs nouveaux	<b>883</b>	121	103	61	74	73	302	131	18
dont employeurs publics	<b>674</b>	85	60	76	130	61	175	62	25
dont visités durant la période	<b>951</b>	218	128	111	131	128	112	115	8

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Caractéristiques des employeurs clients Cap emploi



- ▶ 51% ont moins de 20 salariés / agents,
- ▶ 49% ont au moins 20 salariés / agents,
- ▶ 13% exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 80% exercent dans le domaine tertiaire.

### Prestations Cap emploi mobilisées par les employeurs

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Information et mobilisation sur l'emploi des personnes handicapées	<b>1 307</b>	175	172	62	447	137	147	117	50
Appui au recrutement de personnes handicapées	<b>2 846</b>	321	330	349	408	158	994	215	71
Suivi du salarié en emploi	<b>699</b>	156	101	49	130	4	154	92	13

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Les offres recueillies par Cap emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre d'offres recueillies</b>	<b>687</b>	152	191	66	28	47	94	90	19
dont offres relevant du secteur public	<b>168</b>	19	62	16	5	16	19	21	10
Dont offres émanant d'employeurs de plus de 20 salariés / agents et plus	<b>451</b>	124	140	40	19	23	52	41	12

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018





# Le maintien dans l'emploi

## La sinistralité

### Les arrêts maladie de 90 jours ou plus

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Les arrêts maladie de 90 jours ou plus</b>	<b>20 613</b>	2 995	4 019	799	2 032	2 666	3 399	3 331	1 372

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2018

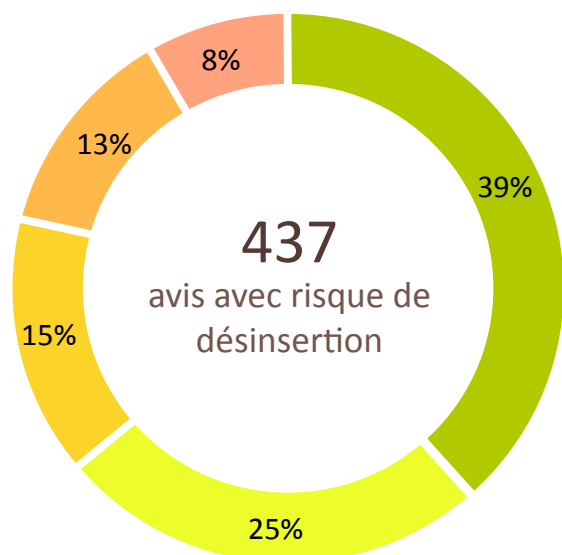
Champs : nombre de signalements arrêts de travail 90 jours et plus transmis au service social CARSAT en 2018. (G6 REG)

### Les accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Ensemble des accidents du travail (AT)</b>	<b>36 876</b>	8 103	6 521	3 429	2 355	2 652	7 769	4 443	1 604
dont AT avec arrêt > 90 jours	<b>3 418</b>	743	559	300	254	197	749	456	160
<b>Ensemble des maladies professionnelles (MP)</b>	<b>2 768</b>	512	335	243	160	167	878	378	95
dont MP avec arrêt > 90 jours	<b>980</b>	178	108	100	61	58	304	145	26
<b>Ensemble des accidents de trajet (Atj)</b>	<b>5 835</b>	1 483	1 199	422	367	371	1 104	595	294
dont accidents de trajet avec arrêt > 90 jours	<b>366</b>	96	67	20	19	24	68	51	21
<b>Sinistres AT + MP + Atj avec arrêt &gt; 90 jours</b>	<b>4 764</b>	1 017	734	420	334	279	1 121	652	207

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté –année 2018 - données provisoires

### Les inaptitudes et aptitudes avec restriction ou aménagement



	Région
<b>Avis avec risque de désinsertion</b>	<b>437</b>
aptes avec restriction	168
aptes avec aménagement de poste	110
inaptes au poste mais aptes à un autre	67
inaptes temporaires	56
inaptes à tous postes	36

Source : Services de santé au travail – données 2015



# Le maintien dans l'emploi

## Les prises en charge

### Prises en charge par la Carsat

#### Mesures mobilisées dans le cadre des cellules Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

	Région
Bilan individuel de compétences	463
Formation qualifiante	52
CRPE	35
essais encadrés	24
Aménagement poste	7
Préorientation	ND

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2018  
ND : Non Diffusable



### Prise en charge par les Cap emploi

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de dossiers éligibles ouverts sur la période	953	149	228	162	74	68	158	114

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Caractéristiques des personnes et employeurs accompagnés par Cap emploi en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 46% sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 51% sont des employés qualifiés,
- ▶ 16% sont des ouvriers qualifiés,
- ▶ 60% présentent une déficience motrice,
- ▶ 15% présentent une déficience auditive ou visuelle,
- ▶ 17% présentent une maladie invalidante,
- ▶ 43% ont pour origines des troubles une maladie autre que professionnelle.



- ▶ 31% des employeurs comptent moins de 20 salariés / agents,
- ▶ 69% des employeurs comptent 20 salariés / agents ou plus,
- ▶ 28% des employeurs exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 58% des employeurs exercent dans le secteur tertiaire.



# Le maintien dans l'emploi

## Les résultats de l'accompagnement

### Motifs de fin de prise en charge par la Carsat

	Bourgogne-Franche-Comté
<b>Chômage</b>	
Chômage (licenciement pour inaptitude)	882
Chômage (fin de contrat / mission)	140
<b>Maintien</b>	
Dont maintien même poste	718
Dont maintien autre poste	224
<b>Reprise d'activité autre entreprise</b>	
Dont reprise d'activité en CDI	57
Dont reprise d'activité en CDD	40
Dont reprise d'activité en intérim	21
<b>Orientation partenaires chargés d'insertion</b>	<b>253</b>
<b>Formation professionnelle qualifiante de droit commun</b>	<b>97</b>
<b>Fin d'intervention cellule PDP</b>	
Par l'assuré	293
Aggravation santé (AT MP, maladie)	266
Incapacité (AT / MP)	12
Invalité	559
Retraite	147
Décès	30
Création d'entreprise	19

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2018

### Parcours d'accompagnements Cap emploi clos

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
Nombre de parcours clos sur la période	1 019	187	207	133	95	73	178	146
Nombre de maintiens réussis sur la période	900	175	189	106	95	59	154	122
dont maintien même poste	817	152	175	94	91	52	143	110
dont maintien autre poste	80	22	13	11	ND	ND	11	12

Source : Agefiph – données du 01/01/2018 au 31/12/2018

ND : Non diffusable

### Les licenciements pour inaptitude

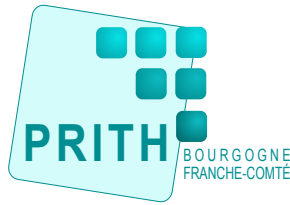
	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre d'inscriptions à Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude</b>	<b>3 261</b>	585	519	288	210	373	708	453	125

Source : Pôle emploi – année 2018

### Caractéristiques des personnes inscrites sur les listes de Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 56% sont des femmes,
- ▶ 44% sont âgées de 50 ans ou plus,
- ▶ 40% sont des employés qualifiés,
- ▶ 18% ont une RQTH,
- ▶ 76% ne sont pas assujetties à l'obligation d'emploi,
- ▶ 62% exercent dans le domaine tertiaire.



## Une démarche partenariale

*Ce document a été élaboré dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés par le Service Études Statistiques Évaluation de la Direccte Bourgogne Franche-Comté avec l'appui de la coordination du PRITH en collaboration avec de nombreux partenaires locaux en tant que source d'informations statistiques : la Direccte, l'Agefiph, le Fiphfp, les MDPH, l'Éducation nationale, Chéops, les Missions locales, Pôle emploi, le Conseil régional, la Dares, l'Adapt, la Dress, Handi-pacte, la Carsat, les SST, la MSA, le RSI, la Fagerh, Emfor, l'ARS, UNEA.*

**Pour plus d'information, consultez notre site internet**

**[www.prith-bfc.fr](http://www.prith-bfc.fr)**



**ANSA CRDI Practhis**

Coordination du PRITH Bourgogne-Franche-Comté  
prith-bfc@handiplace.org - 04 75 78 34 57